

Services Municipaux

MAIRIE Tél : 04 67 55 40 84 / Fax : 04 67 55 52 65 Email : contact@montarnaud.fr Lundi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h Mardi : 8h30 à 12h Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h Permanence des Elus : sur rendez-vous Permanence CCAS (Affaires sociales) : Tlj sur rendez-vous Service Urbanisme : permanence téléphonique et prise de rendez-vous mardi et jeudi matin POLICE MUNICIPALE : 04 67 59 13 53	ESPACE MULTIMEDIA : 06 20 92 22 24 Accueil Tout Public : lundi et vendredi, de 16h à 18h, à la bibliothèque municipale. Cours collectifs ou particuliers : sur rendez-vous. SERVICE JEUNESSE : 06 17 37 82 04 ALSH « Les Ouisitis 3-5 ans » : 07 77 96 68 03 ALSH « Les Katchouks 6-11 ans », 06 17 41 19 87 Mercredis et Vacances scolaires : 8h à 18h ALSH Adolescents 11-17 ans, 06 75 07 62 00 Mercredi : 14h à 18h - Vendredi : 18h à 22h Vacances scolaires : 8h à 18h	BIBLIOTHEQUE : 04 67 55 48 16 Mardi : 16h30 à 18h30 - Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30 - Vendredi : 15h à 18h30 - Samedi : 9h à 12h Accueil et Scolaire Crèche « Le Berceau » : 04 67 67 87 65 École Maternelle : 04 67 55 48 82 École Élémentaire : 04 67 55 56 99 Accueil Périscolaire Élémentaire : 06 17 41 19 87 Accueil Périscolaire Maternelle : 07 77 96 68 03 Cantine : 04 67 55 40 84 Collège : 04 99 62 31 70
--	--	---

Médical et Paramédical

CLINIQUE GERONTO-PSYCHIATRIQUE Clinique Saint Antoine : 04 67 02 91 10 DENTISTES Myriam CHEMINAL : 04 67 40 09 60 Jean Yves CORTES : 04 67 40 09 60 Eric DOUMENGE : 04 67 55 57 30 DIETETICIENNE Samia SOUSSI : 06 72 07 90 89 INFIRMIERS Anita ALEXANDRE : 06 49 29 30 26 Leslie DURAND : 06 49 29 30 26 Amandine ENTCHOU NOULAGUE : 06 47 42 44 42 Sylvie FLAMAND : 06 49 29 30 26 Sonia GONZALES : 06 22 24 09 35 Sophie HERREROS : 06 49 29 30 26 Christel MEYLAN : 06 47 42 44 42 Dominique MORENO : 06 22 24 09 35 Maïssa ZAÏZ : 04 67 55 43 23 KINESITHERAPEUTES Agnieszka DEFUS-TOURSEL : 04 67 55 36 42 Florent GAY : 06 26 39 34 89	Cindy GAY-GELY : 06 87 54 19 59 Sylvain GIBOUREAU : 06 52 53 70 55 Marine LUCAS-LAPLACE : 04 67 55 47 67 / 09 50 44 98 92 Bruno PEREZ : 04 67 55 51 33 Sophie WOIMANT (à domicile) : 07 88 96 14 21 MEDECINS Docteurs Marion CHAPUIS - Violaine DURAND Cab : 04 67 55 40 06 Docteurs MEYER - DJEMAA - CHAUSSE Cab : 04 67 55 58 60 OPTICIEN Dorothee MARTIN : 04 67 67 17 71 ORTHOPHONISTES Cabinet Les Hironnelles (M-D. BARTOLI - A. ARMANDO - M. SYLVESTRE - M. AOUATE) : 04 67 55 46 82 Sandra DUCASTEL : 06 12 14 30 16 ORTHOPTISTE Annabelle BUSIN : 06 83 48 97 86 OSTEOPATHES Marie VIALLE : 06 20 46 83 98 Hélène PISSOT : 06 31 26 52 30 Sylvain GIBOUREAU : 06 52 53 70 55	PHARMACIE Pharmacie de Montarnaud : 04 67 55 41 82 PODOLOGUES Brice MARTIN : 04 67 41 93 98 / 06 62 73 89 19 SAGE-FEMME Clémentine CHINAUD (Tabacologue) : 06 78 99 02 83 Caroline d'Hoir Roy : 06 72 00 97 61 Justine MAZEL : 06 87 54 59 15 THERAPIES Pauline Dumont (Psychomotricienne) : 07 81 86 26 08 Séverine GRAVEJAT (Naturothérapeute-Iridologue) : 06 78 55 32 09 Sandra KLOEK (Psychothérapie) : 06 30 70 72 66 Pauline MALIÉ (Psychomotricienne) : 06 76 78 37 98 Sandrine TELLE (Psychothérapie) : 06 29 83 16 71 Myriam TRABER-LAUNAY (Psychologue) : 07 83 85 14 47 Jessica SCHELLAERT (Développement personnel) : 06 99 08 98 33 Marie VAILLANT (Sophro thérapeute) : 06 52 98 10 48 Valérie VALETTE (Energétique chinoise) : 04 67 55 66 14 / 06 30 41 87 15 VETERINAIRES Martine RIOU et Eléonore LETERRIER : 04 67 55 45 00
--	--	---

Autres Services

DÉCHETTERIE Syndicat Centre Hérault : Syndicat Centre Hérault : 04 67 88 18 46 Matin : 9h - 12h // Après midi : 14h - 17h15 Fermeture les dimanche et lundi DÉFIBRILLATEUR : disponible en Mairie FAMILLE D'ACCUEIL pour personnes âgées Nadine MARTINEZ : 09 63 26 57 38 / 06 16 87 35 03 GENDARMERIE : 04 67 75 18 99	HÉRAULTTRANSPORT (bus 617) : 04 34 888 999 MONTARNAUD (MAIRIE) à MONTPELLIER (MOSSON) 6h56-7h15 • 7h01-7h20 • 8h17-8h40 • 9h18-9h40 • 12h38-13h • 13h38-14h05 • 17h14-17h35 • 18h17-18h40. MONTPELLIER (MOSSON) à MONTARNAUD (Lou Pradas) 8h10-8h27 • 12h40-12h57 • 13h20-13h34 • 15h15-15h28, 16h15-16h32 • 17h15-17h28 • 18h15-18h39 • 18h45-19h03 • 19h35-19h53 (Horaire du lundi au samedi). Autre arrêt «Pôle d'échange» ZAE La Tour : 662 / 673 / 681	LA PAROISSE : 04 67 55 46 40 (Messe dimanche 11h) LA POSTE : 04 67 12 15 13 Lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30 Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h. MARCHÉS • Mercredi, vendredi, 7h30 à 12h45 : Esplanade • Dimanche, 8h à 12h30 : Esplanade • Samedi, 8h30 à 19h : parking primeur/Secret Pains. • Dimanche, 8h30 à 13h : parking primeur/Secret Pains. PERCEPTION DE GIGNAC : 04 67 57 52 42
--	---	---

« Mensuel N°136 - Février 2021 » -

Pour la prochaine parution, merci de transmettre vos informations par email, ou à l'accueil de la Mairie, avant le lundi 4 janvier 2021.
Contact : service.communication@montarnaud.fr

Janvier

n°135
2021

• MONTARNAUD EN ALERTE COVID

• CINÉMA : « ADIEU LES CONS »

• RENCONTRE DÉDICACE

• NUIT DE LA LECTURE

• FESTIVAL « LES MOTS PARLEURS »

Meilleurs Voeux 2021

Directeur de la Publication : Jean-Pierre PUGENS - Responsable de la Publication : Hélène BONNIER - Conception & Réalisation : Ville de Montarnaud - 12/2020 - Imprimé sur papier écologique.



80, avenue Gilbert Senes - 34570 Montarnaud - Téléphone : 04 67 55 40 84 - Fax : 04 67 55 52 65 - contact@montarnaud.fr
www.montarnaud.com - Ville de Montarnaud

• Voeux du Maire

Bonjour à toutes et à tous,
L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année trouble à vite oublier. La pandémie a entraîné une crise sanitaire sans précédent, puis une crise économique. Notre système de santé n'a tenu que par l'engagement des personnels soignants et de nombreuses familles ont été durement touchées. C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu les élections municipales et le changement d'équipe, que nous avons eu la lourde tâche d'assurer la continuité des services publics, l'entretien du village ou la solidarité aux plus vulnérables. Je tiens en premier lieu à remercier celles et ceux qui ont œuvré pour que notre village soit le moins impacté possible : personnel de santé, services municipaux, associations, commerçants. Je tiens aussi à remercier ceux qu'on ne voit pas : celles et ceux qui œuvrent au sein des familles pour assurer le lien social indispensable, celles et ceux qui ont travaillé au sein des entreprises et des commerces pour que la vie continue malgré tout, tous ceux qui se sont dévoués pour que l'on ne manque de rien. Pour 2021, il y a l'espoir de traitements. Il y a aussi la nécessité de sortir de cette crise, d'en tirer les leçons. Pour Montarnaud, 2021 sera la première année de sa transformation : création de lieux de rencontres, renforcement des infrastructures, remise en état des routes... Vous pouvez compter sur l'équipe municipale, les services municipaux et moi-même pour être à vos côtés. Je vous souhaite une année 2021 heureuse, active et profondément sociale.



JEAN-PIERRE PUGENS • Maire de Montarnaud

Meilleurs Voeux



Animations sous-réserve et selon les consignes sanitaires en vigueur :

• **Samedi 9 janvier à 18h : Cinéma « Adieu les cons »**
Pour raisons de sécurité : les enfants de moins de 12 ans doivent être impérativement accompagnés par un adulte.
 Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.
À la salle des fêtes, TARIF UNIQUE : 4€ (Genre : Comédie / Durée : 1h27)

• **Mardi 12 janvier à 18h : Rencontre dédicace avec Ilya Green**
La Bibliothèque Municipale vous invite à rencontrer Ilya Green, auteure-illustratrice en littérature jeunesse en partenariat avec l'Association « T'as pas tout dit » et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, à la salle des fêtes. Tout public. Contact : Bibliothèque Municipale, 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr

• **Samedi 23 janvier de 20h à 23h : Nuit de la lecture : « 3, 2, 1...Lisons ! »**
Le Ministère de la Culture organise la « Nuit de la lecture » pour la cinquième année. Cette nouvelle édition s'articule autour du thème « Relire le monde ». La Bibliothèque invite les Petits Champions de la lecture et les autres enfants à partir de 8 ans à venir lire un extrait de leur livre préféré ! Parents et amis sont également conviés pour partager leurs lectures ou leurs coups de cœur. La Troupe Permanente de la Vallée de l'Hérault clôturera la soirée avec une lecture surprise. Venez fêter avec nous le plaisir de lire en participant et/ou en écoutant ! À la salle des fêtes. Inscription conseillée. Tout public. Contact : Bibliothèque Municipale, 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr

• **29 janvier et 1er février à 20h : « Soirées Portes Ouvertes » à l'Aïkido Club**
L'Aïkido Club de Montarnaud reprend ses activités et ouvre ses portes pour deux cours d'essais gratuits, les vendredi 29 janvier et lundi 1^{er} février 2021 dès 20h. Pratique mixte de l'Aïkido et ses techniques d'auto-défense sans distinction d'âge (ados-adultes), sous la direction de Nicolas de Araujo (4^e dan - Brevet d'État). Plus d'infos sur le site : aikido-montarnaud.fr. Contact : Nicolas de Araujo, 06 81 19 62 57, nicolas.de.araujo@gmail.com

• **Vendredi 5 février à 20h : « Les Mots parleurs ! Le festival qui fait parler... »**
Pour la deuxième année, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et le Réseau des Bibliothèques organisent le festival « Les Mots Parleurs ! ». Cet événement met en avant la parole avec des spectacles, conférences gesticulées, débats, lectures, contes, ateliers...

• **À Montarnaud : « C'est pour ton bien ma chérie ! » Conférence gesticulée de Camille Pasquier**
« Quelle place les enfants ont occupé à travers l'histoire ? L'affaire est complexe, et l'accompagnement des enfants est un enjeu considérable dans le choix d'évolution de notre société. Cette conférence se propose de nous aider à prendre conscience de notre posture d'adulte. »
À la Bibliothèque ou à la salle des fêtes, en fonction des conditions sanitaires. Durée 2h. Public : à partir de 12 ans. Gratuit sur réservation. Billetterie ouverte sur billetweb.fr ou au 04 67 55 48 16.



● ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - De nouvelles poubelles pour recycler les déchets

Au conseil des délégués de mars 2020, l'école se lance le défi d'améliorer le tri des déchets. En octobre, les délégués ont voté pour les panneaux créés dans les classes. Les panneaux choisis identifieront les différentes poubelles dans les 14 classes, les 4 cours et la salle des maîtres. Fin octobre 2020, la directrice a commandé des poubelles de recyclage à la CCVH pour le papier, le verre, les déchets recyclables et le compost. Elles sont arrivées fin novembre, ont été préparées et réparties dans l'école. Chaque semaine, une classe sera chargée de jeter les déchets recyclables dans les conteneurs.

Tout le monde se met au tri ! Petit à petit les élèves vont savoir ce qu'il faut jeter dans les différentes poubelles. Ils en parleront dans leurs familles pour le faire aussi à la maison.

En janvier, tous les élèves de l'école bénéficieront de l'intervention du Syndicat Centre Hérault pour être des champions du tri ! Ça a pris du temps, mais l'école Font Mosson est fière de ses premiers pas dans le tri des déchets et remercie la CCVH. *Article rédigé par les élèves de CE1-CM2.*

● CENTRE DE DEPISTAGE COVID-19

Un centre de tests antigéniques est opérationnel dans la salle des fêtes, les mardis, jeudis et samedis de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous. La mairie a mis à disposition matériel, box de prélèvement et un accueil avec un sens de circulation, dans le respect du protocole sanitaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

En coordination avec Mme Sylvie FLAMAND, un collectif d'infirmières, médecins et pharmaciens s'est mis en place, à la suite de l'arrivée de tests antigéniques afin de pouvoir tester les personnes ayant des symptômes.

Les personnes testées doivent savoir que ces nouveaux tests antigéniques sont destinés à une simple orientation de diagnostic et ne remplacent pas le test RT-PCR permettant de déterminer la présence du génome du Sars-Cov-2, et le cas échéant, de mettre en œuvre des mesures d'isolement sans délai. Le résultat confidentiel est disponible en 15 minutes.

● ENVIRONNEMENT - La GEMAPI, une compétence indispensable

Chaque année nous avons l'obligation de l'entretien des cours d'eau, cela est une nécessité pour la sécurité et la biodiversité de notre Commune. La « Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations » (GEMAPI) a démarré le 27 juillet 2020 et a été terminée le 15 octobre 2020. C'est une commande publique de la CCVH, avec un marché de travaux d'entretien des cours d'eau avec un lot pour la commune de Montarnaud (Vallée du Lez). Ce lot correspond à la Garonne, au ruisseau des Mages et à la Mosson.

Tribune de la Majorité

L'année 2020 a été une année de changement pour notre commune et de transformation de notre mode de vie en raison de l'épidémie de COVID-19. Nous nous sommes adaptés à cette nouvelle situation et la priorité de la Municipalité a été, d'apporter aide et secours à ceux qui en ont le plus besoin avec la création d'un CCAS, le recrutement d'une assistante sociale, d'un agent en service civique et la mise en place d'un centre de dépistage.

En supplément de ces actions de proximité, l'ensemble de nos espaces verts a été remis à niveau et la propreté du village fait l'unanimité. De nombreux autres projets verront le jour en 2021 et les Montarnéennes et Montarnéens peuvent compter sur nous pour les mener à bien.

Dans l'attente que la situation sanitaire s'améliore et nous permette de nous retrouver dans l'espace public, nous vous souhaitons une très bonne année 2021.

Animations sous-réserve et selon les consignes sanitaires en vigueur :

● Permanences MLJ du mois

Les permanences de la Mission Locale des Jeunes se dérouleront à la nouvelle **salle du CCAS** (derrière le bâtiment de la Mairie, à l'angle du parking) : **jeudi 7 et 21 janvier 2021, de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous.**

Contact : Isabel Segato, 04 67 54 91 45.

● Les randonnées de janvier 2021 de l'association « Rando Montarnaud »

- Mercredi 6 janvier : **Viols Le Fort** - 10 km - faible dénivelé - départ 13h.
- Dimanche 10 janvier : **Octon - Grand Tour de l'Leuzède** - 13,2 km - dénivelé 450 m - départ 8h.
- Mercredi 13 janvier : **Roqueredonde** - 16 km - dénivelé 3450 m - départ 9h.
- Mercredi 20 janvier : **Saint Jean de la Blaquiere - Les Bois des Homs et de Latude** - 10 km - dénivelé 230 m - départ 13h.
- Dimanche 24 janvier : **Saint Etienne de Gourgas - de Mélanque au Puech Haut** - 14,3 km - dénivelé 660 m - départ 8h.
- Mercredi 27 janvier : **Le Pic de Vissou** - 17 km - dénivelé 580 m - départ 9h.

Les départs se font sur le **parking de l'école maternelle**, à proximité de la halle aux sports.

Contact : Alain Bottura, 06 52 42 85 00.

● AG de l'association des Anciens Combattants

L'association « ACPG CATM » prévoit son Assemblée Générale le samedi 16 janvier 2021, si les normes sanitaires le permettent. Contact : Gabriel Cantier, « ACPG CATM », 04 67 55 57 99.

● AS Montarnaud Football

L'AS Montarnaud vous souhaite une bonne année 2021, en espérant qu'elle soit moins catastrophique que l'année précédente. Le club en profite pour remercier tous ses bénévoles, licenciés et adhérents pour leur confiance en cette saison si particulière. Vous pouvez être certains que nous vous accueillons dans les meilleures conditions sanitaires, il en va de notre responsabilité.

● Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault (TPVH)

« La Vallée de l'Hérault entre en scène ! » Deux professionnels créent une troupe de théâtre permanente sur le territoire. Tous les habitants de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH), professionnels, confirmés, amateurs, débutants dans le domaine du théâtre sont invités à participer au projet pour créer un maillage de compétences. Vous êtes intéressés, vous avez des questions, vous voulez des informations, n'hésitez pas à nous contacter ! Contact : Fred Tournaire et Jérôme Frey, tprh34000@gmail.com

● DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Dans le cadre de la démocratie participative, le Conseil Municipal va créer un « Conseil des Sages ». Le rôle de ce conseil est de faire participer les citoyens à la vie locale. Les personnes âgées de plus de 60 ans peuvent faire acte de candidature en appelant la mairie au 04 67 55 40 84.

Port du masque obligatoire / Gestes barrières à respecter / Nombre de personnes limité

● Bibliothèque Municipale - 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : **mardi 5 janvier 2021** (avec le Drive)

Horaires :

- **En « Drive », avec rendez-vous** : Mardi de 16h30 à 18h30
 - **Sans rendez-vous** : Mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h30 // vendredi de 15h à 18h30 // samedi de 9h à 12h.
- L'association « Homo Ludens et Associés »** animera l'espace jeux les samedis 9 et 23 janvier 2021 de 9h15 à 10h30 avec les nouveaux jeux modernes, des plus classiques aux plus récents, à la bibliothèque.

● Espace Multimédia Municipal : 06 20 92 22 24, multimedia@montarnaud.fr

RÉOUVERTURE DU MULTIMÉDIA : **lundi 4 janvier 2021**

Accès libre tout public : lundi de 16h à 18h (accueil à l'étage) et vendredi de 15h à 18h, à la bibliothèque.

Ateliers collectifs - adultes : à la bibliothèque / TARIFS : 15€ à 30€ PAR TRIMESTRE

- **(Redécouverte)** : les lundis 4, 11, 18 et 25 janvier de 10h à 12h.
- **Perfectionnement** : les lundis 4, 11, 18 et 25 janvier de 14h à 16h.

SOS Numérique : « Covid-19 : assistance télétravail, visio-conférence, paiement en ligne, démarches administratives, etc. » / Rendez-vous d'une heure, lundi ou vendredi / TARIFS : 2€ à 4€ DE L'HEURE.

Conseil en jeux de société : Présentation de jeux de société chaque vendredi de 15h à 18h, sur rendez-vous, à la bibliothèque.

● Service Jeunesse Municipal - 06 17 37 82 04, service.jeunesse@montarnaud.fr

RÉOUVERTURE DU SERVICE JEUNESSE : **lundi 4 janvier 2021**

• **L'accueil de loisirs « Les Ouistitis » pour les 3/5 ans** : 07 77 96 68 03 - alsh.ouistitis@montarnaud.fr
30 places ouvertes.

• **L'accueil de loisirs « Les Katchouks » pour les 6/11 ans** : 06 17 41 19 87 - alsh.katchouks@montarnaud.fr
36 places ouvertes à la journée // 1 groupe passerelle pour 12 enfants de 9 à 11 ans tous les mercredis matin.

Les ALSH sont ouverts les mercredis de 7h30 à 18h, inscription à la journée ou ½ journée avec ou sans repas :

- Les demandes d'inscription pour les ALSH Ouistitis et Katchouks se font uniquement par mail et votre dossier périscolaire-extrascolaire doit être à jour.

- Les inscriptions pour les mercredis de mars/avril/mai et des vacances de février seront ouvertes à partir du 11 janvier 2021.

• **L'accueil de loisirs Ados pour les 12/17 ans** : 06 75 07 62 00

- alsh.ados@montarnaud.fr

L'ALSH Ados est ouvert en période scolaire, les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 18h à 22h. Pendant les vacances, ouverture à la journée complète du lundi au vendredi, avec possibilité de restauration sur place sur inscription.

- **PÔLE MULTIMÉDIA À LA SALLE DES JEUNES** : Un espace dédié mis en place pour des projets photo/vidéo, jeux mais aussi recherches web, etc.

Les agents des Services Municipaux vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et auront le plaisir de vous retrouver en 2021 !



● ENVIRONNEMENT - Prévention des incendies : Le débroussaillage, une nécessité et une obligation (OLD – Obligation Légale de Débroussaillage).

Chaque année des milliers d'hectares de forêts, garrigues et maquis partent en fumée. Bien souvent ces catastrophes, pouvant entraîner la perte de vies humaines comme la destruction de biens individuels et collectifs, peuvent être évitées par des gestes simples, le débroussaillage. Il est rendu obligatoire par le code forestier (art. L 131-10) et l'arrêté préfectoral du 11 mars 2013 précise les modalités de sa mise en œuvre.

Débroussailler et maintenir en état débroussaillé, c'est une nécessité :

- pour protéger votre famille et votre maison en garantissant une rupture du combustible végétal,
- pour protéger la forêt en limitant la propagation du feu et le développement d'un départ de feu accidentel depuis votre propriété,
- pour faciliter et sécuriser le travail des sapeurs-pompiers

Débroussailler et maintenir en état débroussaillé, c'est une obligation dans et à moins de 200 mètres d'un espace naturel combustible (forêt, garrigues, maquis...) :

Le débroussaillage doit s'effectuer de façon continue sans tenir compte des limites de propriété,

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres.
- sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers et installations de toute nature.
- sur la totalité du terrain, qu'il soit bâti ou non, s'il est situé en zone U (urbaine) du PLU.

Quand débroussailler ?

- le risque d'incendies de forêts est davantage lié aux conditions météorologiques qu'à la saisonnalité du phénomène: le maintien en état débroussaillé doit être pérenne. Vous devez entretenir et maintenir en état débroussaillé les terrains soumis aux OLD dès que la hauteur moyenne des repousses de la végétation ligneuse est supérieure à 40 cm.
- les périodes les plus favorables sont l'automne, l'hiver et le début du printemps lorsque les végétaux ont perdu leur feuilles. L'été ou le risque de mise à feu est plus important est à éviter. Pour vos travaux de débroussaillage, c'est le moment !

Les travaux liés aux OLD sont à la charge du propriétaire du terrain, qu'il soit bâti ou non. Le non respect des OLD est passible d'amende et votre responsabilité peut être engagée si votre propriété est propice à la propagation de l'incendie.

Tribune de l'Opposition

Nous soutenons pleinement la décision de baptiser le parvis du collège - Place de la Laïcité Samuel Paty - professeur assassiné pour avoir exercé son métier. Il faut s'opposer à toutes les formes d'expressions religieuses radicales et antirépublicaines. Il faut condamner avec la plus grande sévérité celles et ceux qui ont prêté assistance à l'assassin de Samuel Paty et veiller à ce qu'aucun prosélytisme ne se développe sur notre commune. Ce sursaut républicain doit être le fait de tous les montarnéen-e-s, unis dans une volonté d'un vivre ensemble de façon apaisée.

Nous souhaitons nos meilleurs vœux aux montarnéen-e-s pour cette nouvelle année qui, nous espérons, marquera surtout le retour d'une vie normale avec la possibilité de se rencontrer sans contraintes avec une reprise de l'activité économique indispensable tant pour nos commerçants que pour toutes les personnes en situation précaire et avec une politique municipale dans l'environnement et la qualité de vie plus efficiente et empathique.